



Noix

N°15
31/08/2017



Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin

sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents
Blancs 87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de
santé du végétal Grand
Sud-Ouest Noix N°15 du
30/08/2017 »*



Bulletin disponible sur les sites :
bsv.na.chambagri.fr ; www.mp.chambagri.fr www.fredon-limousin.fr

et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

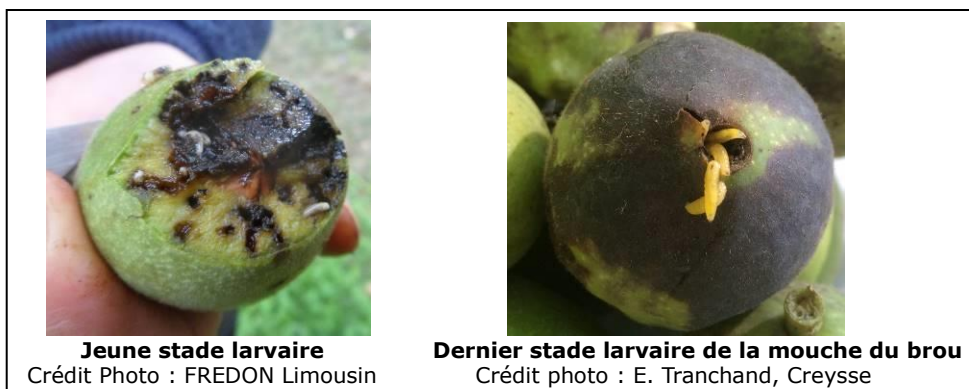
- **Stade « coloration de la cloison interne » de la noix :** La récolte commence lorsque 80 % des cloisons sont brunes.
- **Mouche du brou : risque élevé en cours.** Les captures sont en baisse mais encore significatives. **Des larves sont observées dans de nombreuses parcelles.** Observer régulièrement les pièges, plaques jaunes engluées.
- **Carpocapse : en secteurs précoces,** fin du 3^{ème} vol et pontes mais les éclosions devraient durer jusqu'à mi-septembre. **Le risque de dégâts à ce stade est faible.** En secteurs tardifs, pas de 3^{ème} vol.

Ravageurs

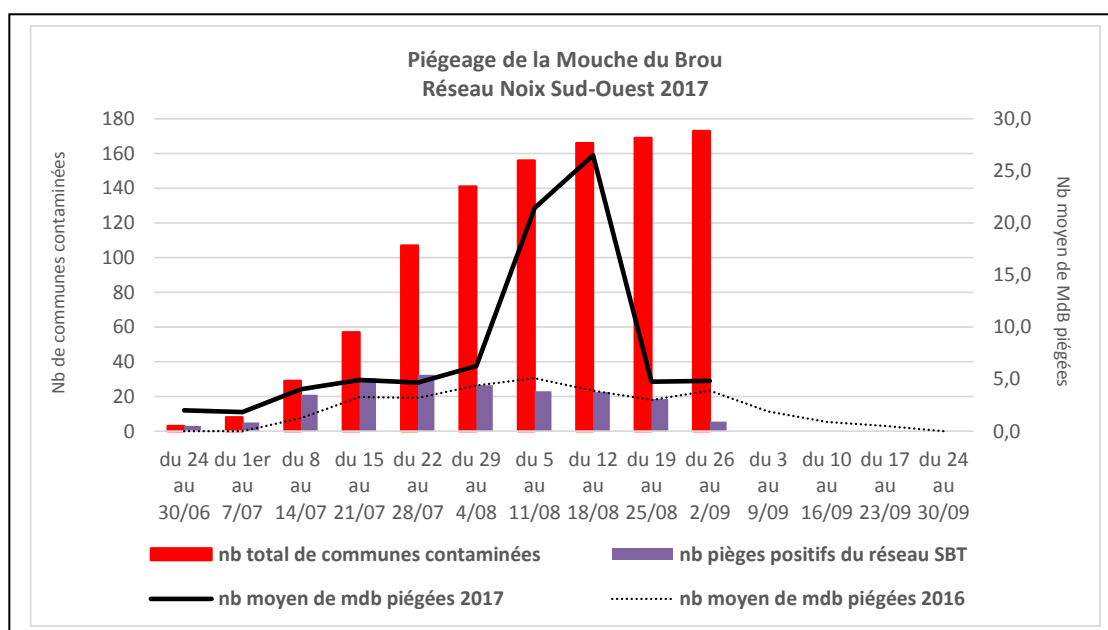
• Mouche du brou (*Rhagoletis completa*)

Observations du réseau

La présence de larves de mouche du brou dans les fruits a été constatée dans de nombreuses parcelles en tous secteurs.



D'après les retours des relevés de piégeages, la courbe montre une nette baisse des captures (graphique ci-dessous), celles-ci restant toutefois significatives.



Selon les observations communiquées par des producteurs volontaires pour observer chaque semaine leur(s) piège(s) et par le groupe technique noix du sud-ouest, **on remarque une extension de la zone de contamination**. Au 30 août, on note la présence de la mouche du brou dans 173 communes (voir tableau page suivante) dont :

- ✚ 127 communes sont de nouveau contaminées ;
- ✚ **46 communes sont contaminées pour la 1^{ère} fois.**

Le réseau de piégeage mis en place permet également de repérer **des zones encore indemnes** (voir carte page 5) telles que :

- En Corrèze : Sadroc,
- En Dordogne : Badefols d'Ans, Eyzerac, Lanouaille, Limeyrat, Nailhac, Pazayac, St Sulpice d'Excideuil, Valeuil
- Dans le Lot : Carennac, Rocamadour, Vayrac

Communes contaminées et année de première contamination (par département) 1/2

Dordogne (24)

Commune	année	Commune	année	Commune	année
Agonac	2017	Domme	2015	St Aubin de Nabirat	2013
Alles sur Dordogne	2012	Dussac	2017	St Avit Sénieur	2017
Beaumont du Périgord	2015	Eymet	2016	St Crépin et Carluçet	2015
Belves	2014	Fossemagne	2015	Ste Croix	2012
Berbiguières	2015	Gout Rossignol	2017	St Cybranet	2013
Besse	2014	Grand Brassac	2015	Ste Foy de Belvès	2017
La Boissière d'Ans	2016	Granges d'Ans	2016	St Geniès	2015
Le Bugue	2016	Jayac	2017	Ste Innocence	2014
Le Buisson de Cadouin	2015	Lalinde	2012	St Laurent La Vallée	2015
Calviac en Périgord	2016	Lamothe Montravel	2013	St Léon sur Vézère	2017
Campagnac lès Quercy	2012	Limeuil	2016	St Martial de Nabirat	2017
Campagne	2016	Lisle	2015	St Martin de Ribérac	2017
Carlux	2016	Lusignac	2016	St Méard de Drôme	2017
Carsac Aillac	2016	Marcillac St Quentin	2017	Ste Mondane	2014
Castelnaud la Chapelle	2016	Marnac	2016	St Pantaly d'Excideuil	2015
Castels	2015	Montignac	2016	St Pierre de Chignac	2015
Cazoulès	2017	Nabirat	2013	St Pompont	2017
Cénac et St Julien	2012	Port Ste Foy et Ponchapt	2015	St Seurin de Prats	2012
Chapdeuil	2017	Prats de Carlux	2016	St Vincent de Cosse	2016
Chavagnac	2017	Prats du Périgord	2011	Salignac Eyvigues	2016
Conne de Labarde	2016	Proissans	2013	Sarlat la Canéda	2015
Cognac sur l'Isle	2017	Ribagnac	2015	Sorges	2015
Coulaures	2015	Ribérac	2013	Terrasson Lavilledieu	2016
Coux et Bigaroque	2012	La Roque Gageac	2016	Valojoux	2017
Doissat	2012	St Astier	2015	Vitrac	2015

Gironde (33)

Barie	2014	Gensac	2015	Margueron	2015
Bassane	2014	Gironde sur Dropt	2017	Pessac sur Dordogne	2012
Castets en Dorthe	2017	Lados	2017	Pondaurat	2013
Cénac	2017	Landerrouet sur Segure	2014	Ste Terre	2017
Floudes	2013				

Lot-Et-Garonne (47)

Agme	2013	Gontaud de Nogaret	2013	Penne d'Agenais	2010
Allez et Cazeneuve	2017	Hautefage la Tour	2011	St Etienne de Fougères	2011
Auradou	2010	Hautes Vignes	2014	St Léon	2012
Beaugas	2017	Labretonie	2013	St Maurin	2011
Brax	2010	Lédat	2011	Ste Livrade sur Lot	2011
Cancon	2013	Monflanquin	2014	Le Temple sur Lot	2012
Casseneuve	2017	Montagnac sur Lède	2017	Vares	2014
Cocumont	2017	Moulinet	2017	Villeneuve sur Lot	2012
Ferrensac	2013				

Communes contaminées et année de première contamination (par département) 2/2

Charente (16)

Barbezieux St Hilaire	2016	Etriac	2016	Pillac	2015
Bardenac	2016	Jarnac	2017	Rioux Martin	2017
Barret	2017	Lamerac	2016	St Amant de Montmoreau	2016
Brie sous Chalais	2012	Magnac Lavalette Villars	2017	St Aulais La Chapelle	2017
Chalais	2017	Mainzac	2017	St Martial	2015
Challignac	2017	Marillac Le Franc	2017	Salles Lavalette	2013
Dignac	2016	Nonac	2016		

Charente-Maritime (17)

Jarnac Champagne	2017
-------------------------	-------------

Deux-Sèvres (79)

L'Absie	2017
St Pompain	2017

Vienne (86)

Availles en Chatellerault	2017
----------------------------------	-------------

Corrèze (19)

Altillac	2016	Liourdres	2016
Ayen	2017	St Robert	2017

Lot (46)

Albas	2011	Luzech	2011	Payrac	2016
Anglars-Juillac	2010	Martel	2014	Pinsac	2016
Anglars-Nozac	2017	Masclat	2016	Puybrun	2014
Le Boulvé	2013	Merçuès	2013	Le Roc	2015
Creysse	2014	Meyronne	2015	St Denis les Martel	2014
Douelle	2010	Montbrun	2016	St Sozy	2017
Floirac	2016	Montvalent	2015	Tauriac	2015
Lacave	2015				

Aude (11)

Mireval de Lauragais	2009
Villesisclé	2009

Gers (32)

Eauze	2011
Pessoulens	2010

Tarn (81)

Fauch	2010
-------	------

Aveyron (12)

Valady	2017
---------------	-------------

Indre-Et-Loire (37)

Chaveignes	2017
-------------------	-------------

Sarthe (72)

La Chapelle aux Choux	2017
St Germain d'Arce	2017

Tarn-Et-Garonne (82)

Sauveterre	2014
Vazerac	2010

Seuils indicatifs de risque

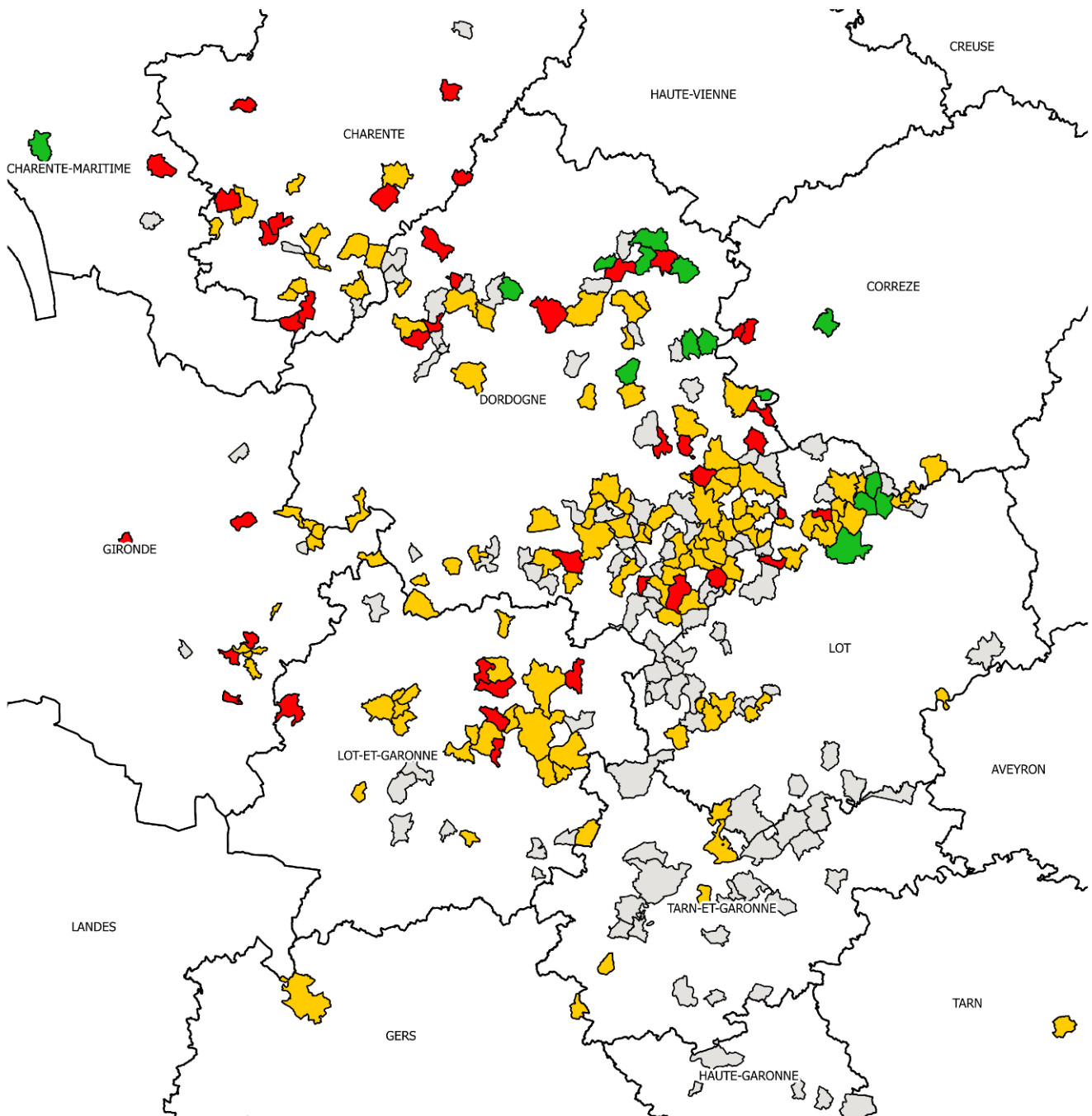
- ⚡ Parcelle déjà contaminée : première capture ;
- ⚡ Parcelle non contaminée à ce jour : 3 relevés positifs successifs sur le piège.

Evaluation du risque : risque élevé en cours.

La surveillance des pièges est actuellement importante afin de gérer au mieux la présence de ce ravageur.

Piégeages mouche du brou Réseau du Sud-Ouest 2017

Carte réalisée par la FREDON Limousin le 30/08/2017



Légende - Réseau

- nouvelles_communes_positives_2017
- communes_positives_2017
- communes_négatives_2017

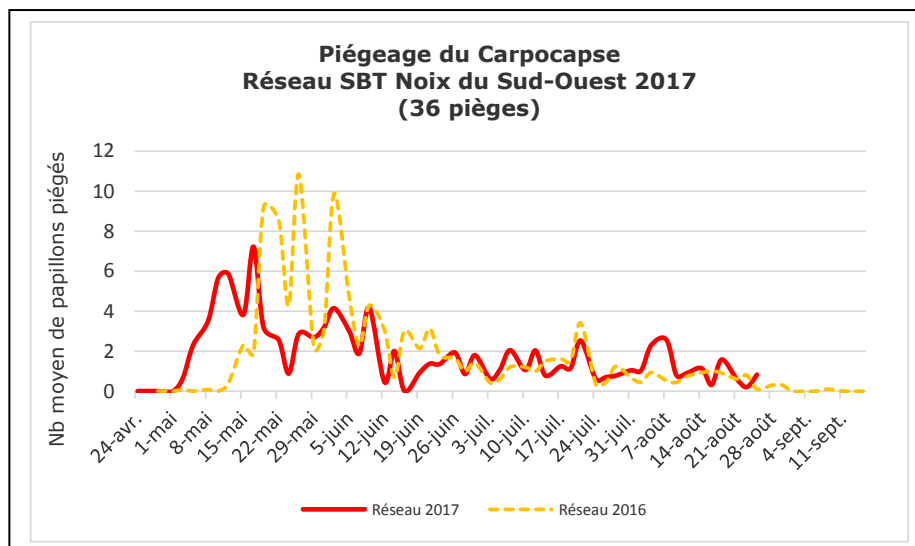
Légende - Hors Réseau

- historique des communes contaminées entre 2009 et 2016

- **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

Observations du réseau

Les données du réseau de piégeage montrent une baisse des captures depuis mi-août annonçant la fin du 3^{ème} vol.



Données du modèle

Selon le modèle, le 3^{ème} vol partiel (25 % d'un vol) serait terminé ainsi que les pontes. Les éclosions devraient se poursuivre jusqu'à mi-septembre.

Evaluation du risque

A ce stade, le risque de dégâts est faible.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes : FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / CAPEL / SOVECOPE / VAL CAUSSE / UNICOQUE / ECOLIM